

**DECISION N°203-2024 –  
MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX DE REFECTION DE VOIRIE 2024-2025**

**Le Président de la Communauté de Communes de Forez-Est**

**Vu** le Code de la Code de la Commande publique, et notamment en ses articles L.2123-1, R2123-1 et R2131-12,

**Vu** les statuts de la Communauté de Communes de Forez-Est (CC Forez-Est),

**Vu** la délibération n°2022.019.19.07 du Conseil Communautaire de la CC Forez-Est en date du 19 juillet 2022 portant diverses délégations de pouvoirs à Monsieur le Président,

**Vu** les offres des candidats,

**Vu** les tableaux d'analyse des offres « avant et après négociations », établis par la direction Etudes et projets structurants de la CC Forez-Est,

**Et vu** le rapport d'analyse des offres en date du 15 octobre 2024 tel rapporté en annexe,

**Considérant** que la Communauté de Communes de Forez-Est a lancé la consultation « Travaux de réfection de voirie 2024-2025 »,

**Considérant** que la date limite de remise des offres était fixée au vendredi 6 septembre 2024 à 12h00,

**Considérant** que 6 plis ont été reçus,

**Considérant** que la proposition technique et financière du candidat alors classé premier pour les 3 lots composant la consultation, répartissant les prestations à réaliser en 3 secteurs géographiques, à savoir :

La Société TPCF-ETS DE COLAS RAA sise ZA Des Bergères 199 rue de la Sauveté CS31011 à Montrond les Bains (LOIRE) comme suit :

Lot 1 « secteur nord » : offre retenue pour un montant de 149 999,64 € TTC soit un montant de 124 999,70 € HT ;

Lot 2 « secteur centre » : offre retenue pour un montant de 268 800,00 € TTC soit un montant de 224 000 € HT ;

Lot 3 « secteur sud » : offre retenue pour un montant de 271 199,40 € TTC soit un montant de 225 999,50 € HT.

**Considérant** que le seuil des 5 538 000 € HT en dessous duquel Monsieur le Président est autorisé à signer n'est pas dépassé,

## DECIDE

### ARTICLE 1

D'approuver la proposition technique et financière du candidat alors classé premier pour les 3 lots composant la consultation, répartissant les prestations à réaliser en 3 secteurs géographiques, à savoir :

La Société TPCF-ETS DE COLAS RAA sise ZA Des Bergères 199 rue de la Sauveté CS31011 à Montrond les Bains (LOIRE) comme suit :

Lot 1 « secteur nord » : offre retenue pour un montant de 149 999,64 € TTC soit un montant de 124 999,70 € HT ;

Lot 2 « secteur centre » : offre retenue pour un montant de 268 800,00 € TTC soit un montant de 224 000 € HT ;

Lot 3 « secteur sud » : offre retenue pour un montant de 271 199,40 € TTC soit un montant de 225 999,50 € HT.

### ARTICLE 2

D'approuver et de signer le marché correspondant et de passer commande.

### ARTICLE 3

Dit que les crédits sont prévus au budget.

### ARTICLE 4

Ampliation de la présente décision sera adressée à :

- Monsieur Le Sous-Préfet de MONTBRISON,
- Monsieur Le Trésorier de FEURS.

Fait à FEURS (Loire),  
Le 24/10/2024

**Le Président,**  
Pierre VERICEL

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20241024-2023-2024-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/10/2024